

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 0001 de l'Examen MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialités BOULANGERIE SPECIALISEE, MAINTENANCE DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTOMOBILE, SOMMELLERIE, EMPLOYE BARMAN, COIFFURE COUPE COULEUR est constitué comme suit pour la session 2020-09 :

Président

M. XAVIER BOUTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Vice-président

M. JEAN-MARC DUNEZAT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP LYCEE PROFESSIONNEL BEGLES CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Membre de l'enseignement

Mme NADINE BERGES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE
M. NORBERT GIMENEZ

SEP LYC POLYVALENT BEGLES BEGLES
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS
PRIVE HC ICFA-CFA BORDEAUX CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

M. JEAN-FRANCOIS URIARTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX
CONDUCTEURS ROUTIERS

Membre professionnel

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Mme Caroline GIL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BANQUE-CONSEILLER CLIENTELE

M. Thomas SELSCHOTTER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 20 octobre 2020

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

